

12 et 13 février 2024

Huitième réunion mondiale du Forum paysan

En marge de la quarante-septième session
du Conseil des Gouverneurs du FIDA



Résumé de la Synthèse des Délibérations du huitième réunion mondiale du Forum paysan 12 et 13 février 2024

Mesdames et Messieurs les gouverneurs du Fonds international de développement agricole,

dans le contexte actuel de crises multiples et croisées, nous pensons que le FIDA a le potentiel de jouer un rôle majeur dans le renforcement de la capacité des producteurs à fournir une alimentation suffisante et saine aux populations.

En s'appuyant sur les résultats positifs de ces 20 dernières années de collaboration, nous estimons qu'il est essentiel, compte tenu du rôle clé du FIDA:

- D'inclure des représentants des organisations paysannes dans la structure de gouvernance du FIDA, y compris par la participation avec un statut d'observateur au conseil d'administration, comme cela a déjà été formulé dans la synthèse des délibérations du Forum Paysan de 2020.
- De renforcer les processus autonomes du Forum Paysan aux niveaux national et régional, conformément à la décentralisation du FAFO mondial, en particulier en ce qui concerne les Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP).
- D'inclure les organisations paysannes dans les discussions relatives aux programmes du FIDA et dans leur co-construction à tous les niveaux, afin d'assurer une participation réelle à la formulation et à la supervision des projets.
- D'élaborer des directives claires pour l'engagement et la collaboration du FIDA avec les organisations paysannes.
- De garantir que le dialogue et l'engagement systématique avec les organisations paysannes soient considérés comme une responsabilité centrale des équipes opérationnelles au niveau national.

Nous demandons également au FIDA :

1. De continuer à soutenir les fonds institutionnels pour les femmes et les jeunes, en présentant des modèles résilients au changement climatique pilotés par des femmes et des jeunes dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et du pastoralisme.
2. D'intégrer l'agroécologie paysanne ainsi que les autres pratiques résilientes et durables, y compris l'agriculture biologique, dans tous ses projets et programmes.
3. De s'engager à passer d'une approche fondée sur le marché à des politiques foncières redistributives, en travaillant directement avec les États membres et en reconnaissant le leadership de la FAO, vers l'organisation d'une nouvelle conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural.
4. De soutenir la mise en œuvre des Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
5. D'impliquer les organisations paysannes dans tous les niveaux de prise de décision, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques ayant un impact sur l'agriculture et la production alimentaire.
6. De soutenir des politiques publiques ambitieuses pour une répartition équitable des droits d'usage des terres, à savoir de véritables réformes agraires, des politiques de soutien à la diffusion de l'agroécologie paysanne et des politiques de développement des infrastructures.
7. De soutenir les gouvernements dans l'élaboration de politiques de régulation des marchés, afin de garantir la stabilité des marchés locaux, des prix équitables couvrant les coûts d'une production durable et des revenus décents pour tous les producteurs.
8. De soutenir le développement économique local sous la forme d'un renforcement des marchés locaux et des chaînes de valeur inclusives, afin d'éliminer les pratiques qui nuisent aux ressources naturelles.
9. De mettre à la disposition des organisations paysannes des subventions et des financements substantiels pour soutenir toutes les pratiques agroécologiques respectueuses du climat.
10. De soutenir la réflexion et d'entreprendre un effort global de diffusion de l'information sur les risques associés aux solutions impliquant les marchés du carbone. Nous demandons également que les organisations paysannes participent aux discussions internationales sur les marchés du carbone afin que tous les agriculteurs soient bien informés.
11. De réaliser des évaluations de la vulnérabilité dans les régions afin d'élaborer des plans d'adaptation pour faire face à la crise climatique.

12. De mettre en œuvre les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (IG SSF) dans les politiques et les programmes de soutien aux petits pêcheurs, à tous les niveaux.

13. De fournir un soutien financier spécifique aux organisations de pêcheurs afin d'améliorer les infrastructures et les pratiques de pêche durables

14. De soutenir les bonnes pratiques existantes en matière de résilience au changement climatique dans la pêche artisanale

15. D'assurer une plus grande participation des organisations d'éleveurs et de pastoralistes aux consultations avec les organisations paysannes à tous les niveaux, et de soutenir l'élevage et le pastoralisme de manière plus ambitieuse dans les projets et programmes qu'il finance.

En ce qui concerne le financement et la mise en œuvre des programmes et projets du FIDA:

1. Nous exhortons les gouvernements à augmenter les fonds versés au FIDA afin de soutenir les politiques et les programmes publics en faveur d'investissements à long terme plus durables dans la production paysanne et de renforcer les capacités internes des organisations paysannes par le biais de financements directs.

2. Nous recommandons au FIDA de créer un mécanisme de financement permanent et adéquat pour soutenir les subventions destinées aux producteurs et aux organisations paysannes pour le renforcement de leurs capacités afin de leur permettre de participer avec succès au dialogue politique à tous les niveaux et de jouer efficacement le rôle de partenaires de mise en œuvre des projets et programmes financés par le FIDA.

En ce qui concerne la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), nous demandons au FIDA d'intégrer l'UNDROP dans tous ses programmes en tant qu'outil et de soutenir sa mise en œuvre, en finançant des programmes spécifiques aux niveaux régional et national, et en s'engageant de manière proactive dans le Groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les droits des paysans et dans tous les autres organes et mécanismes pertinents des Nations Unies.

Nous demandons aussi au FIDA de soutenir la conception, le développement et la mise en œuvre de plans d'action nationaux et régionaux pour la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale en renforçant ses programmes afin d'encourager les changements de politiques au profit des producteurs.

Enfin, nous demandons au FIDA de soutenir de manière générale le système multilatéral et d'intégrer les politiques du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans tous ses programmes et dans les processus du Forum paysan.

En conclusion, nous sommes déterminés à renforcer le dialogue avec le FIDA, ainsi qu'à nous mobiliser pour soutenir la reconstitution des ressources du FIDA et à œuvrer conjointement en faveur d'un plus grand engagement des gouvernements, afin de répondre à la crise mondiale actuelle.

Nous sommes convaincus que le FIDA tiendra compte des recommandations issues de ce Forum paysan et qu'il les mettra en œuvre pour atteindre nos objectifs communs.